

**UNITES CONSTITUTIVES
DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION**

TABLEAU DE MISE EN RELATION DES COMPETENCES ET DES UNITES

			U 11	U 2	U31	U 32	U 33
C 1.1 CONDUIRE UN ENTRETIEN D'ACCUEIL AVEC UN CLIENT DANS UN SAV	C111	Accueillir un client, découvrir et reformuler ses besoins.			X		
	C112	Conseiller, proposer un service ou un produit et développer un argumentaire..		X	X		
	C113	Communiquer dans une langue de l'union européenne autre que le français					
C 1.2 INFORMER LE CLIENT ET L'ENTREPRISE SUR LA NATURE DE L'INTERVENTION	C121	Obtenir l'accord du client et rédiger l'ordre de réparation (O.R.).			X		
	C122	Établir un devis.			X		
	C123	Rendre compte oralement ou par écrit aux différents services de l'entreprise.			X		
	C124	Compléter les documents de suivi et fournir les éléments nécessaires à la facturation.			X	X	
	C125	Rédiger une facture liée à un dépannage ou une intervention.			X		
	C126	Renseigner un client ou un membre de l'entreprise.			X		
C 1.3 COLLECTER LES DONNÉES TECHNIQUES	C131	Collecter toutes les données nécessaires à une intervention.		X		X	X
	C132	Utiliser les outils de communication.	X				X
	C133	Se tenir informé des évolutions techniques.	X	X			
C 1.4 CONDUIRE UN ENTRETIEN DE RESTITUTION DU VEHICULE AU CLIENT	C141	Informer le client de la nécessité de remise en conformité des organes de sécurité, en respect avec la réglementation.		X	X		
	C142	Commenter, argumenter et "vendre" une facture.			X		
C 2.1 ORGANISER SON POSTE DE TRAVAIL	C211	Choisir une aire de travail et ses équipements.				X	
	C212	Positionner et conditionner le véhicule.				X	
	C213	Maintenir en état son poste de travail.				X	
C2.2 DIAGNOSTIQUER	C221	Analyser, interpréter, traiter toutes les informations nécessaires au diagnostic et émettre des hypothèses		X			X
	C222	Choisir et définir les essais, les mesures, les contrôles à réaliser.			X	X	X
	C223	Mettre en œuvre les essais et mesures.			X	X	X
	C224	Interpréter les relevés et identifier le (ou les) élément(s) défectueux		X		X	X
	C225	Identifier la ou les causes du dysfonctionnement.		X		X	X
	C226	Recenser les conséquences sur un autre système ou composant				X	X
	C227	Décider de l'intervention à réaliser.		X	X		X
C 3.1 RÉALISER UNE INTERVENTION	C311	Déposer, reposer, poser un élément ou un sous-ensemble.			X	X	
	C312	Démonter, remettre en conformité, remonter les éléments ou les organes.			X	X	
	C313	Réaliser la mise au point du véhicule ou du bateau.				X	X
	C314	Contrôler les performances du véhicule ou du bateau.				X	X
	C315	Identifier et signaler les manquements aux prescriptions réglementaires sur la sécurité des véhicules.			X	X	
C 4.1 ÉVALUER LA QUALITÉ	C411	Effectuer l'autocontrôle de la qualité de l'intervention.			X	X	
	C412	Apprécier les risques professionnels liés à l'intervention.			X	X	X
	C413	Écouter les observations d'un client et les traiter suivant les règles du contrat de progrès de l'entreprise.			X		

UNITE U11

(épreuve E 1 / sous-épreuve E11 : analyse d'un système technique)

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES													
	S 1-1	<i>Analyse fonctionnelle et structurelle</i>												
	S 1-2	<i>Représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme</i>												
	S 1-3	<i>Comportement des systèmes mécaniques</i>												
	S 2-1	<i>Fonctions mettant en œuvre de l'électronique</i>												
	S 2-2	<i>Systèmes automatisés</i>												
	S 3-1	<i>Motorisation</i>												
	S 3-2	<i>Transmission - Propulsion</i>												
	S 3-3	<i>Liaison au sol</i>												
	S 3-4	<i>Freinage</i>												
	S 3-5	<i>Production et utilisation de l'énergie électrique</i>												
	S 3-6	<i>Production et utilisation des énergies auxiliaires</i>												
	S 3-7	<i>Confort, aide à la conduite, à la navigation, sécurité</i>												
	S 4-1	<i>Communication - commercialisation</i>												
S 4-2	<i>Organisation de la maintenance</i>													
S 4-3	<i>Qualité</i>													
S 4-4	<i>Prévention des risques professionnels</i>													
S 4-5	<i>Manutention des bateaux</i>													
S 4-6	<i>Législation maritime</i>													

COLLECTER LES DONNEES TECHNIQUES																				
C 1.3	C132	Utiliser les outils de communication.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X						
	C133	Se tenir informé des évolutions techniques.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X						

UNITE U12

(épreuve E 1 / sous-épreuve E12 : mathématiques et sciences physiques)

L'unité "Mathématiques et sciences physiques" englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans les arrêtés du 9 mai 1995 modifiés relatifs aux programmes de mathématiques des baccalauréats professionnels.

La partie mathématique est constituée des éléments suivants :

- Activités numériques et graphiques (I)
- Fonctions numériques (II)
- Activités géométriques (III)
- Activités statistIQUES (IV)
- trigonométrie, géométrie, vecteurs (VI)

La partie sciences physiques comprend les unités spécifiques suivantes :

Electricité :

- régime sinusoïdal (E1)
- Puissance électrique (E3)
- électromagnétisme (E4)
- électronique (E6)

Mécanique :

- énergie mécanique (M3)
- statique des fluides (M4)
- fluide en mouvement (M5)
- vibrations (M7)

Thermodynamique :

- gaz parfait (T3)

UNITE U13

(épreuve E 1 / sous-épreuve E13 : travaux pratiques de sciences physiques)

L'unité "Travaux pratiques de sciences physiques" englobe l'ensemble des objectifs, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 9 mai 1995 modifiés relatifs aux programmes de sciences physiques des baccalauréats professionnels.

Elle concerne la formation méthodologique de base appliquée aux champs de la physique et de la chimie suivants :

- Electricité I (courant continu)
- Electricité II (courant alternatif sinusoïdal)
- Mécanique
- Acoustique
- Optique
- Chimie I (solutions aqueuses)
- Chimie II (chimie organique)

UNITE U2

(épreuve E2 : étude de cas – expertise technique)

COMPETENCES		SAVOIRS ASSOCIES																	
		Analyse fonctionnelle et structurelle	Représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme	Comportement des systèmes mécaniques	Fonctions mettant en œuvre de l'électronique	Systèmes automatisés	Motorisation	Transmission - Propulsion	Liaison au sol	Freinage	Production et utilisation de l'énergie électrique	Production et utilisation des énergies auxiliaires	Confort, aide à la conduite, à la conduite, sécurité	Communication - commercialisation	Organisation de la maintenance	Qualité	Prévention des risques professionnels	Manutention des bateaux	Législation maritime
		S 1-1	S 1-2	S 1-3	S 2-1	S 2-2	S 3-1	S 3-2	S 3-3	S 3-4	S 3-5	S 3-6	S 3-7	S 4-1	S 4-2	S 4-3	S 4-4	S 4-5	S 4-6

C 1.1		CONDUIRE UN ENTRETIEN D'ACCUEIL AVEC UN CLIENT DANS UN SERVICE APRES VENDE																	
C 112	Conseiller, proposer un service ou un produit et développer un argumentaire.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 1-3		COLLECTER LES DONNEES TECHNIQUES																	
C131	Collecter toutes les données nécessaires à une intervention.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C133	Se tenir informé des évolutions techniques.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 1-4		CONDUIRE UN ENTRETIEN DE RESTITUTION DU VEHICULE AU CLIENT																	
C 141	Informé le client de la nécessité de remise en conformité des organes de sécurité, en respect avec la réglementation.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 2-2		DIAGNOSTIQUER																	
C 221	Analyser, interpréter, traiter toutes les informations nécessaires au diagnostic et émettre des hypothèses					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 224	Interpréter les relevés et identifier le (ou les) élément(s) défectueux					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 225	Identifier la ou les causes du dysfonctionnement.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 227	Décider de l'intervention à réaliser.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

(épreuve E3/ sous-épreuve E31 : épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel)

COMPETENCES			SAVOIRS ASSOCIES																	
			Analyse fonctionnelle et structurelle	Représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme	Comportement des systèmes mécaniques	Fonctions mettant en œuvre de l'électronique	Systèmes automatisés	Motorisation	Transmission - Propulsion	Liaison au sol	Freinage	Production et utilisation de l'énergie électrique	Production et utilisation des énergies auxiliaires	Confort, aide à la conduite, à la navigation, sécurité	Communication - commercialisation	Organisation de la maintenance	Qualité	Prévention des risques professionnels	Manutention des bateaux	Législation maritime
			S 1-1	S 1-2	S 1-3	S 2-1	S 2-2	S 3-1	S 3-2	S 3-3	S 3-4	S 3-5	S 3-6	S 3-7	S 4-1	S 4-2	S 4-3	S 4-4	S 4-5	S 4-6
CONDUIRE UN ENTRETIEN D'ACCUEIL AVEC UN CLIENT DANS UN SERVICE APRES VENDE																				
C11	C111	Accueillir un client, découvrir et reformuler ses besoins.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C112	Conseiller, proposer un service ou un produit et développer un argumentaire.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C12 INFORMER LE CLIENT ET L'ENTREPRISE SUR LA NATURE DE L'INTERVENTION																				
	C121	Obtenir l'accord du client et rédiger l'ordre de réparation (O.R.).				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
	C122	Etablir un devis				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C123	Rendre compte oralement ou par écrit aux différents services de l'entreprise.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C124	Compléter les documents de suivi et fournir les éléments nécessaires à la facturation.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C125	Rédiger une facture liée à un dépannage ou une intervention				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C126	Renseigner un client ou membre de l'entreprise.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C14 CONDUIRE UN ENTRETIEN DE RESTITUTION DU VEHICULE AU CLIENT																				
	C141	Informer le client de la nécessité de remise en conformité des organes de sécurité, en respect avec la réglementation.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C142	Commenter, argumenter et vendre une facture.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2 2	DIAGNOSTIQUER																			
		C222	Choisir et définir les essais, les mesures, les contrôles à réaliser				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C223	Mettre en œuvre les essais et mesures.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
		C227	Décider de l'intervention à réaliser				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
C31 REALISER UNE INTERVENTION																				
	C311	Déposer, reposer, poser un élément ou un sous ensemble.	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
	C312	Démonter, remettre en conformité, remonter les éléments ou les organes.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
	C315	Identifier et signaler les manquements aux prescriptions réglementaires sur la sécurité des véhicules.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
C4-1 EVALUER LA QUALITE																				
	C411	Effectuer l'autocontrôle de la qualité de l'intervention.					X	X	X	X	X	X	X	X			X		X	
	C412	Apprécier les risques professionnels liés à l'intervention.					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
	C413	Écouter les observations d'un client et les traiter suivant les démarches de progrès de l'entreprise.				X	X	X	X	X	X	X	X	X			X			

UNITE U32

(épreuve E3 / sous-épreuve E32 : intervention sur véhicules)

COMPETENCES		SAVOIRS ASSOCIES																	
		S 1-1	S 1-2	S 1-3	S 2-1	S 2-2	S 3-1	S 3-2	S 3-3	S 3-4	S 3-5	S 3-6	S 3-7	S 4-1	S 4-2	S 4-3	S 4-4	S 4-5	S 4-6
C 1-2	INFORMER LE CLIENT ET L'ENTREPRISE SUR LA NATURE DE L'INTERVENTION																		
	C124	Compléter les documents de suivi et fournir les éléments nécessaires à la facturation.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C 1-3	COLLECTER LES DONNEES TECHNIQUES																		
C131	Collecter toutes les données nécessaires à une intervention.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
C 2-1	ORGANISER SON POSTE DE TRAVAIL																		
	C211	Choisir une aire de travail et ses équipements.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C212	Positionner et conditionner le véhicule.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C213	Maintenir en état son poste de travail.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
C 2-2	DIAGNOSTIQUER																		
	C222	Choisir et définir les essais, les mesures, les contrôles à réaliser.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C223	Mettre en œuvre les essais et mesures.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C224	Interpréter les relevés et identifier le (ou les) élément(s) défectueux				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C225	Identifier la ou les causes du dysfonctionnement.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C226	Recenser les conséquences sur un autre système ou composant				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X
C 3-1	REALISER UNE INTERVENTION																		
	C 3.11	Déposer, reposer, poser un élément ou un sous-ensemble.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C 3.12	Démonter, remettre en conformité, remonter les éléments ou les organes.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C 3.13	Réaliser la mise au point du véhicule ou du bateau.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C 3.14	Contrôler les performances du véhicule ou du bateau.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
	C 3.15	Identifier et signaler les manquements aux prescriptions réglementaires sur la sécurité des véhicules.				X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X
C4-1	EVALUER LA QUALITE																		
C 4.1	C411	Effectuer l'autocontrôle de la qualité de l'intervention.					X	X	X	X	X	X	X	X		X			X
	C412	Apprécier les risques professionnels liés à l'intervention.					X	X	X	X	X	X	X	X		X	X		

UNITE U33

(épreuve E3 / sous-épreuve E33 : intervention sur système de haute technicité)

COMPETENCES	SAVOIRS ASSOCIES																	
	S 1-1	S 1-2	S 1-3	S 2-1	S 2-2	S 3-1	S 3-2	S 3-3	S 3-4	S 3-5	S 3-6	S 3-7	S 4-1	S 4-2	S 4-3	S 4-4	S 4-5	S 4-6
	Analyse fonctionnelle et structurelle	Représentation d'un élément et/ou d'un mécanisme	Comportement des systèmes mécaniques	Fonctions mettant en œuvre de l'électronique	Systèmes automatisés	Motorisation	Transmission - Propulsion	Liaison au sol	Freinage	Production et utilisation de l'énergie électrique	Production et utilisation des énergies auxiliaires	Confort, aide à la conduite, à la navigation, sécurité	Communication - commercialisation	Organisation de la maintenance	Qualité	Prévention des risques professionnels	Manutention des bateaux	Législation maritime

		COLLECTER LES DONNEES TECHNIQUES																	
C 1-3	C131	Collecter toutes les données nécessaires à une intervention.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C132	Utiliser les outils de communication.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		DIAGNOSTIQUER																	
C 2- 2	C22 1	Analyser, interpréter, traiter toutes les informations nécessaires au diagnostic et émettre des hypothèses				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C22 2	Choisir et définir les essais, les mesures, les contrôles à réaliser.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C22 3	Mettre en œuvre les essais et mesures.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C22 4	Interpréter les relevés et identifier le (ou les) élément(s) défectueux				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C22 5	Identifier la ou les causes du dysfonctionnement.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C22 6	Recenser les conséquences sur un autre système ou composant				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C22 7	Décider de l'intervention à réaliser.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		REALISER UNE INTERVENTION																	
C 3- 1	C 3.13	Réaliser la mise au point du véhicule ou du bateau.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C 3.14	Contrôler les performances du véhicule ou du bateau.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
		EVALUER LA QUALITE																	
C 4- 1	C 4.12	Apprécier les risques professionnels liés à l'intervention.				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

UNITE U4

(épreuve E 4 : langue vivante)

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 mars 1988 relatif aux programmes de langues vivantes étrangères des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°18 du 12 mai 1988).

UNITE U51

(épreuve E 5 / sous-épreuve E51 : français)

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs, contenus et capacités de l'enseignement du français dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

UNITE U52

(épreuve E 5 / sous-épreuve E52 : histoire géographie)

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux objectifs et contenus de l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°11 du 15 juin 1995).

UNITE U6

(épreuve E 6 : éducation artistique - arts appliqués)

L'unité englobe l'ensemble des capacités et des compétences présentées par le programme - référentiel défini par l'annexe III de l'arrêté du 17 août 1987 aux programmes des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n°32 du 17 septembre 1987).

UNITE U7

(épreuve E 7 : éducation physique et sportive)

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive en lycée (B.O. n°46 du 14 décembre 1995).

UNITE FACULTATIVE UF1

(épreuve de langue vivante)

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat de comprendre une langue vivante parlée et la capacité de s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.

UNITE FACULTATIVE UF2

(épreuve facultative d'hygiène-prévention-secourisme)

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés à l'annexe I de l'arrêté du 11 juillet 2000 relatif au programme d'hygiène - prévention - secourisme des classes préparant au baccalauréat professionnel.